



© private

PATRICK OKOROAFOR

Emprisonné « aussi longtemps qu'il plaira au gouverneur » suite à un procès inéquitable.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Prisonnier de droit commun, condamné à mort alors qu'il avait 16 ans suite à un procès inéquitable, Patrick Okoroafor est depuis treize ans maintenu en détention.

NIGÉRIA

« Patrick s'est rendu au poste de police uniquement parce que les policiers voulaient inspecter une voiture que notre mère avait achetée à l'un des autres suspects. C'est alors qu'ils l'ont arrêté. Nous avons tenté de le faire libérer, mais les policiers ont refusé. »

Le frère de Patrick.

« Le procès a été un cauchemar pour moi car je suis totalement innocent des faits qui m'ont été reprochés (...) Ces années d'emprisonnement immérité, je les ai passées à pleurer, à prier et à lire... »

Lettre de Patrick Okoroafor au gouverneur de l'État d'Imo, novembre 2001.

PATRICK OKOROAFOR

Emprisonné « aussi longtemps qu'il plaira au gouverneur » suite à un procès inéquitable.

Amnesty International information

Patrick Okoroafor est actuellement incarcéré dans la prison d'Aba dans l'État d'Abia au Nigéria. Il a passé près de la moitié de sa vie en détention.

Arrêté à l'âge de 14 ans pour vol armé et enlèvement, crimes pour lesquels il a toujours clamé son innocence, Patrick est condamné à mort par le tribunal pour vol et usages d'armes à feu de l'État d'Imo en 1997, alors qu'il a 16 ans, avec six autres mineurs. Il n'a pas eu le droit de contester cette décision en appel. Après avoir adressé à l'administrateur militaire de l'État d'Imo un recours en grâce fondé sur son âge, celui-ci a commué sa condamnation à mort en peine de prison à vie en 1997. Les six autres n'ont pas eu cette « chance », ils ont été exécutés en public le 31 juillet 1997. Lors de sa détention, Patrick a été torturé par la police, qui lui aurait arraché des dents à l'aide d'une pince, et l'aurait ensuite suspendu et frappé.

En octobre 2001, la Haute Cour de l'État d'Imo a conclu que le jugement de condamnation à mort devait être annulé car il était illégal, nul et sans effet. La Haute Cour a toutefois décidé que Patrick Okoroafor devait être maintenu en prison « aussi longtemps qu'il plaira au Gouverneur ».

Son enfance lui a été volée, son long séjour en prison a de graves conséquences pour sa santé. Selon les autorités pénitentiaires,

Patrick Okoroafor souffre de crises d'asthmes violentes et fréquentes et les conditions de détention effroyables mettent aujourd'hui sa vie en danger. Selon lui, sept cent cinquante détenus se partagent les cinq cents places de la prison. Il partage sa cellule avec soixante autres prisonniers.

Patrick Okoroafor a fait objet d'une condamnation à mort à l'âge de 16 ans, ce qui constitue une violation des normes internationales concernant l'application de la peine capitale pour des mineurs de moins de 18 ans. Il n'a pas eu droit à un procès équitable et n'a jamais pu faire appel de sa condamnation. En outre, sa détention « aussi longtemps qu'il plaira au Gouverneur », c'est-à-dire pour une durée indéterminée, constitue une forme de détention arbitraire.

Comme le montre le rapport de Amnesty International de février 2008 (AI index: AFR 44/001/2008), Patrick est l'une des nombreuses personnes au Nigéria qui languissent dans les prisons dans le déni de droit le plus total: détentions arbitraires et prolongées sans jugement, actes de torture, ajournement de procès longs et répétés, absence de représentation juridique, de garantie du droit de faire appel, condamnations à mort au terme de procès inéquitable, mineurs condamnés à la peine capitale...

Amnesty International action

AMNESTY INTERNATIONAL demande aux autorités nigérianes :

- ▶ la libération immédiate et inconditionnelle de Patrick Okoroafor.
- ▶ la mise en place d'un moratoire sur la peine de mort, au vu des conditions dans lesquelles sont prononcées les condamnations à mort.

À VOUS D'AGIR

Témoignez, par des messages de solidarité, votre soutien à Patrick Okoroafor, et à sa mère Monica Okoroafor.

- Écrivez vos messages en anglais de préférence, ou en français.
- Patrick est né le 11 juillet 1980, n'hésitez pas à lui souhaiter un bon anniversaire à cette date.

Patrick Okoroafor
Aba Prison
PMB 7020, Aba
Abia State
Nigeria

Mrs Monica C. Okoroafor
Nr. 17 Umuahia Street Aladinma
Housing Estate, Owerri
Imo State
Nigeria

— votre groupe local —

Pour se tenir informé et agir, rendez-vous sur www.amnesty.fr/personnes_en_danger.

Les actions proposées doivent être actualisées en fonction de l'évolution de la situation des personnes.

⚠ Avant toute action, consultez nos pages spéciales sur chacune des personnes.

Pour nous contacter: personnesendanger@amnesty.fr

Pour agir localement: contactez le groupe le plus proche de chez vous (voir ci-dessous les coordonnées de votre groupe local).